

**COMMISSION INTERNATIONALE  
DU BASSIN  
CONGO-OUBANGUI-SANGHA  
« C I C O S »**

---

*(1<sup>ère</sup> REUNION DU COMITE DES MINISTRES)*

**COMMUNIQUE FINAL**

*BRAZZAVILLE, LE 27 Novembre 2003*



La première session du Comité des Ministres de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha, s'est tenue le 27 novembre 2003 à Brazzaville à l'hôtel Marina sous la présidence de Monsieur Isidore MVOUBA, Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Ministre des Transports et des Privatisations, coordonnateur de la mise en place de la CICOS et Président en exercice dudit Comité .

Les quatre (4) Etats membres étaient représentés chacun par leur Ministre en charge de la navigation intérieure, assistés des membres du comité de direction et de leurs experts.

Ont participé à ces assises :

- Dr. NANA Aboubakar Djalloh, Secrétaire d'Etat aux Transports de la République du Cameroun,
- Monsieur M'Pokomandji SONNY, Ministre de l'Équipement et des Transports de la République Centrafricaine,
- Monsieur ELIAS MULUNGULA, Vice-Ministre des Transports et Communications de la République Démocratique du Congo,
- Monsieur Isidore MVOUBA, Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Ministre des Transports et des Privatisations.

La réunion du comité des Ministres était précédée par la première session du comité de direction qui s'est réunie du 24 au 26 novembre 2003, au Palais du Parlement.

Lors de la cérémonie solennelle d'ouverture, deux allocutions ont été prononcées.

Prenant la parole en premier, Monsieur Jean NKUETE, Secrétaire Exécutif de la CEMAC et Administrateur Provisoire de la CICOS a souhaité la bienvenue à Brazzaville à l'ensemble des Ministres des Etats membres de la Commission et rappelé la détermination avec laquelle il s'est investi pour faire aboutir cet important dossier dans sa phase actuelle.

Il a rappelé l'importance des Voles Navigables dans le processus d'intégration sous-régionale par le désenclavement des régions lointaines des Etats membres en renforçant la dynamique des échanges intra-régionaux et l'ouverture de l'espace de la CICOS sur les autres régions du continent.

Dans son allocution solennelle d'ouverture, Monsieur le Ministre d'Etat chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Ministre des Transports et des Privatisations, son Excellence Isidore MVOUBA, a, au nom de son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC et de la C.E.E.A.C., salué le caractère historique de cette première session qui fait suite à la fin du processus de signature et de ratification de l'Accord instituant un régime fluvial uniforme et créant la CICOS, d'une part, et consacrant la mise en place de ses organes d'autre part.

Il a rappelé le long chemin parcouru pour aboutir à l'avènement effectif de la commission.

En félicitant tous les acteurs qui ont contribué à franchir ces étapes cruciales, il a souligné que le succès de la nouvelle dynamique de l'intégration engagée à travers la CICOS exigera beaucoup d'efforts, de rigueur, et de solidarité agissante.

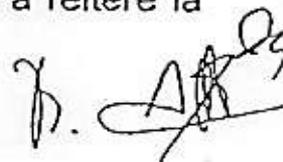
Passant à l'examen de leur ordre du jour, les Ministres ont suivi avec intérêt, le rapport des travaux du comité de Direction, portant sur les instruments fondamentaux de gestion de la nouvelle Institution qui sera animée et dirigée par un Secrétariat Général.

Ils ont en particulier adopté :

1. Le texte portant Règlement Intérieur du comité des Ministres,
2. le texte portant organisation et fonctionnement du comité des Ministres,
3. le texte portant Règlement Intérieur du Comité de Direction,
4. le texte portant organisation et fonctionnement du Secrétariat Général,
5. le statut des fonctionnaires de la Commission,
6. Le projet d'Accord de siège que le Secrétaire Général de la Commission doit négocier et signer avec le Gouvernement de la R.D.C, Etat de siège.

Ils ont fixé la durée du mandat du Secrétaire Général à cinq (05) ans renouvelable une fois.

Examinant la question du siège de la Commission, les Ministres se sont félicités des engagements renouvelés du Vice-Ministre des Transports et des Communications de la RDC, qui, au nom de son Gouvernement a réitéré la



mise à disposition dans les meilleurs délais des locaux fonctionnels devant abriter le Secrétariat Général et la résidence du Secrétaire Général.

Appréciant le dynamisme et l'engagement résolu de Monsieur le Ministre d'Etat de la République du Congo, Coordonnateur de la mise en place de la CICOS, dans la conduite de ce dossier, les Ministres ont convenu à l'unanimité que Monsieur Isidore MVOUBA, assure pour deux (02) ans encore, jusqu'en fin 2005 la Présidence du Comité des Ministres de la CICOS.

Passant à l'examen des mesures individuelles, le Comité des Ministres a nommé le Colonel Benjamin NDALA, précédemment Directeur des Transports et des Télécommunications au Secrétariat Exécutif de la CEMAC, au poste de Secrétaire Général de la CICOS pour le premier mandat de cinq (05) ans et a convenu que le deuxième mandat reviendra à la RCA.

En outre, le Comité des Ministres a procédé, sur une base consensuelle à la répartition des directions techniques entre les Etats ainsi qu'il suit :

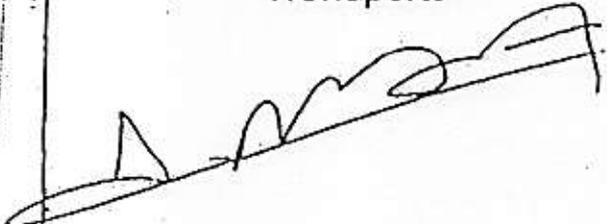
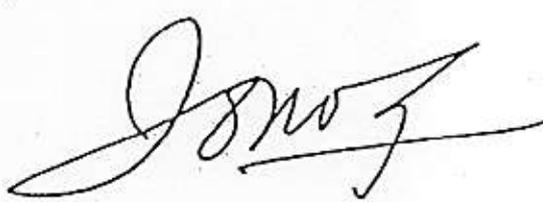
- la Direction de l'Exploitation, des Infrastructures et des Voies Navigables est attribuée à la RDC ;
- la Direction Juridique et de la Réglementation, à la RCA ;
- la Direction de l'Environnement, au Cameroun.

Au terme de leurs travaux, les Ministres se sont réjouis de la qualité des dossiers préparés par le Secrétariat Exécutif de la CEMAC en charge de l'Administration Provisoire de la Commission et ont adressé leurs félicitations à ladite Administration, dont le mandat vient de prendre fin ainsi qu'à nos partenaires au développement à savoir la CEA, la Banque Mondiale et le Port Autonome de Rouen pour leur contribution inestimable dans la gestion de ce dossier.

Avant de se séparer, les Ministres ont tenu à exprimer, à son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Président en exercice de la CEMAC et de la C.E.E.A.C., au peuple congolais en général, à la population de Brazzaville en particulier et à son Gouvernement, leurs vifs et sincères remerciements pour l'accueil fraternel et chaleureux ainsi que pour les délicates attentions dont ils ont été l'objet tout au long de leur séjour dans la capitale congolaise.

Les travaux de la première réunion du comité des Ministres de la CICOS se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

Ont signé :

<p>Pour la République du Cameroun</p> <p>Le Secrétaire d'Etat aux Transports</p>  <p><u>Dr. NANA Aboubakar Dialloh</u></p>	<p>Pour la République Centrafricaine</p> <p>Le Ministre de l'Equipement et des Transports</p>  <p><u>Monsieur M'Pokomandji SONNY</u></p>
<p>Pour la République Démocratique du Congo</p> <p>Le Vice-Ministre des Transports et Communications</p>  <p><u>Monsieur ELIAS MULUNGULA</u></p>	<p>Pour la République du Congo</p> <p>Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Ministre des Transports et des Privatisations</p>  <p><u>Monsieur Isidore MVOUBA</u></p>

Fait à Brazzaville, le 27 Novembre 2003